



### **Le bilan du plan de travail de 2015-2016**

Le bilan du plan de travail 2015-2016 qui fait état des réalisations des services en lien avec le plan stratégique a été déposé.

### **Le projet de création du Conseil des Collèges du Québec**

Les administrateurs ont pris connaissance du rapport produit par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, intitulé « *Projet de création du Conseil des collèges du Québec et de la Commission mixte de l'enseignement supérieur et suggestions de modifications au Règlement sur le régime d'études Collégiales* ».

### **Adoption du Règlement sur l'Ombudsman**

Lors de la dernière séance du Conseil d'administration, le [Règlement sur l'Ombudsman](#) a été adopté. La mise sur pied du Bureau de l'ombudsman traduit la volonté du Collège d'assurer à toute la communauté montmorencienne un traitement juste et équitable des plaintes et une amélioration continue des règles de fonctionnement. Il constitue un moyen de s'assurer d'un juste équilibre entre les droits et les devoirs de chacun et il contribue à la bienveillance des personnes de même qu'au maintien d'un climat harmonieux. Lors de la séance du Conseil d'administration du 26 avril dernier, il avait été convenu de créer un comité de travail ad hoc composé de cinq (5) membres du Conseil, dont trois (3) membres externes, le président, une (1) personne issue des employés et une (1) personne issue des étudiants. Ce Comité sur la mise en place du Bureau de l'Ombudsman a fait un rapport de suivi, comme convenu, lors de la séance du 14 juin dernier. Afin de s'assurer de la mise en place de ce Bureau en toute indépendance et afin de recueillir un maximum d'adhésion dans toute la communauté, les membres de ce Co-

mité proposent une démarche ainsi qu'un échéancier pour la mise en place du Bureau de l'Ombudsman. Cet échéancier s'échelonne sur une période allant de septembre 2016 à août 2017; période durant laquelle aura lieu notamment la sélection du candidat appelé à occuper la fonction d'Ombudsman, l'établissement du budget et des modalités de fonctionnement ainsi que les modifications règlementaires, si nécessaire.

### **Rapport annuel du Comité d'éthique et de recherche (CÉR) du Collège 2015-2016**

Le Comité d'éthique de la recherche du Collège Montmorency qui a été créé par résolution du Conseil d'administration lors de la réunion du 10 février 2015, sur la recommandation de la Commission des études, a produit son rapport annuel aux administrateurs. L'année 2015-2016 constitue la première année complète de fonctionnement de ce Comité.

### **Portrait de la population étudiante à l'automne 2016**

En date du 20 septembre 2016, 7505 étudiantes et étudiants fréquentaient le Collège. De ce nombre, 3677 sont inscrits dans des programmes préuniversitaires et 3398 dans des programmes techniques et 430 hors programmes.

### **Les travaux de la Commission des études**

Relativement à la Commission des études, les administrateurs ont pris connaissance de l'information suivante :

- la composition de la Commission des études 2016-2017;
- la Carte des programmes 2016-2017;
- le Plan de travail 2016-2017;
- le Tableau des frais de la session d'automne 2016;

## Sanction des études

Les administrateurs ont approuvé la liste des 615 étudiants qui satisfont aux conditions d'obtention du diplôme d'études collégiales. Cette liste sera soumise au Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche afin qu'il décerne aux diplômés un DEC.

## Renouvellement de mandat de la Directrice des études

La directrice des études, madame France Lamarche, est entrée en fonction en juin 2012 pour un mandat de cinq ans qui se terminera en mai 2017. Elle a traduit sa volonté de poursuivre à la direction des études au cours des prochaines années par l'entremise d'une lettre adressée aux membres du Comité exécutif. Après quelques discussions au sujet de son renouvellement de mandat, il a été convenu qu'il serait approprié de devancer le processus de renouvellement de mandat en début d'année plutôt que d'attendre à la fin de l'année.

Il n'existe pas, au Collège, de règlement sur le renouvellement des mandats des hors-cadres (directeur/directrice général(e) et directeur/directrice des études). Toutefois, la pratique veut que certaines consultations soient menées, notamment avec la Commission des études et le Comité exécutif. Naturellement, la décision appartient ultimement au Conseil d'administration.

## Le régime d'emprunt annuel

Les administrateurs ont adopté la résolution du Régime d'emprunt annuel selon les directives du ministère.

## Le calendrier de réunions du conseil d'administration

Les prochaines assemblées du Conseil d'administration auront lieu le 1er novembre 2016, 29 novembre 2016, le 31 janvier 2017, le 14 mars 2017, le 25 avril 2017 et le 13 juin 2017.

## Des nouveaux administrateurs au Conseil d'administration

Monsieur Jean-Philippe Martin est professeur de

philosophie depuis 2009; il s'est joint au Collège Montmorency en 2011. Titulaire d'une maîtrise en philosophie de l'Université de Montréal, il s'est spécialisé dans les domaines de l'éthique et de la philosophie politique. Il siège à titre de personnel enseignant au sein du Conseil d'administration, en remplacement de madame Diane Martin.

Monsieur Jacques Cyr, est diplômé de l'école des HEC en 1978, option comptabilité. Il a œuvré au sein du Mouvement Desjardins pendant 35 ans, dont 17 ans, à titre de directeur général de la *Caisse Desjardins Dusablé*. Aujourd'hui retraité, il demeure très impliqué dans divers comités et conseils d'administration tant au niveau professionnel que personnel. Il siège à titre de parent d'étudiants du Collège et remplace désormais monsieur Kelly Bellony.